

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX

Délibération 2022-118 du 4 octobre 2022.

L'an deux mil vingt-deux, le mardi 4 octobre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques COTTEL, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 28 septembre 2022 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaients présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes C. GERARD, R. MAGGIOTTO, B. MERLIN, D. TABARY,

Mm Y. RICHEZ, Y. MEMBRE, B. BRONNIART, D. WERBROUCK, E. DELAMBRE, G. ALEXANDRE, J.P. WISSOCQ, O. HOUPLAIN, J.P. LORENT, L. ANTINORI, J. CAPELLE, E. NAWROCKI, D. BASSEUX, B. HIEZ, G. TRANNIN, P. WELELE, M. POUILLAUDE, J.L. DESCAMPS, D. BEDU, Ch. DAMBRINE.

Mme D. TABARY, absente et excusée, a été suppléée par M. L. CHATELAIN,
M. O. HOUPLAIN, absent et excusé, a été suppléé par Mme M. ZANELLI,
M. J. P. LORENT, absent et excusé, a été suppléé par M. Ph. THIEBAUT,
M. M. POUILLAUDE, absent et excusé, a été suppléé par M. L. DEMARLE,

Mme B. MERLIN, absente et excusée, a donné pouvoir à M. G. DUE,
Mme R. MAGGIOTTO, absente et excusée, a donné pouvoir à M. F. SELLIER.

Objet : Projet Alimentaire Territorial – Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « Pour une alimentation de qualité pour tous ».

La séance ouverte, Monsieur le Président indique au Conseil de Communauté que depuis sa prise de compétence alimentation, l'intercommunalité du Sud Artois s'est engagée dans plusieurs actions qui visent à apporter une réponse aux habitants du territoire par rapport aux deux enjeux identifiés par l'intercommunalité : une alimentation de qualité localisée et une alimentation pour tous.

Monsieur le Président expose ensuite que la délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté, la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF), lancent conjointement un appel à manifestation d'intérêt expérimental ayant pour thème l'accès de tous à une alimentation locale, durable, saine et de qualité.

Monsieur le Président détaille l'objectif de cet appel qui cherche à identifier les territoires labellisés PAT souhaitant porter une démarche locale d'accessibilité à une alimentation durable, saine et de qualité pour tous et d'accompagner ces derniers dans leur projet. Les territoires sélectionnés bénéficieront de moyens financiers permettant de faire appel à un chargé de mission dédié à ce projet. Ils bénéficieront également d'une formation-action ciblée, dispensée par des acteurs experts sur ces questions.

Les porteurs de projets qui s'inscrivent dans cet Appel à Manifestation d'Intérêt ont en tête de proposer des vecteurs d'une alimentation pensée comme un bien pour tous. La non-stigmatisation, la non-discrimination et la mixité sociale seront au cœur de leurs réflexions, tout comme le recours à une démarche participative et volontaire. Enfin l'objectif de répondre à un circuit commercial digne et durable pour les producteurs, distributeurs et consommateurs s'intégrera également dans leur projet.

Une attention particulière sera par ailleurs portée à la promotion et à la mise en place d'actions permettant d'accompagner le changement des habitudes alimentaires. Seront facilités également l'accès à l'information et aux savoir-faire relatifs à l'alimentation nutritionnelle et culinaire permettant pour tous un choix éclairé en respectant les réalités de chacun (apprendre à préparer des repas familiaux, rapides, sains et abordables à base de produits frais, etc....).

Les territoires retenus recevront une subvention leur permettant de soutenir en ingénierie (subvention permettant de recruter un temps de chargé de mission dédié) les territoires qui souhaitent promouvoir un approvisionnement local et de qualité à destination des structures d'aide alimentaire au sein des projets alimentaires territoriaux (PAT) pour assurer à tous une alimentation saine, de qualité, durable et en quantité suffisante.

Les porteurs de projets sélectionnés s'inscriront dans un accompagnement collectif porté conjointement par des acteurs experts sur ces questions. De manière plus opérationnelle, cet appel à manifestation d'intérêt cherche à mieux structurer les réseaux d'acteurs agissant au niveau territorial sur ces questions.

Monsieur le Président souligne que la candidature présentée par le territoire devra être défendue par un collectif d'acteurs réunissant a minima un binôme constitué par le porteur d'un PAT labellisé ou en cours de labellisation et un acteur du champ social.

Monsieur le Président rappelle au conseil communautaire le travail initié dans le cadre de l'appel à projets « les Invisibles » pour lequel l'intercommunalité s'est portée candidate et pour lequel un travail a été engagé avec la commune et le CCAS de Bertincourt en précisant que cet appel à manifestation d'intérêt en serait un prolongement logique et cohérent. Ce projet « aller vers les invisibles », actuellement expérimenté à Bertincourt, montre que les problématiques rencontrées s'étendent à d'autres enjeux liés à l'alimentation, comme l'éducation au goût, à l'équilibre alimentaire, à la cuisine ou au jardinage, mais aussi la nutrition et la dénutrition liée, par exemple à l'isolement des personnes âgées. D'autres partenaires pourraient donc être appelés à rejoindre le projet, en lien avec le Contrat Local de Santé et l'Animation de la Vie Sociale, déployés par la Communauté de Communes comme la Maison de Santé Pluridisciplinaires de Bapaume qui mène un projet sur l'alimentation (maladies cardio-vasculaires, obésité...), le Réseau Gérontologique Ternois Artois (RGTA) qui mène le projet Nutri'age sur la dénutrition des personnes âgées, notamment celles qui sont isolées à domicile, le Centre social de Croisilles et l'Espace de Vie Sociale en cours de création à Fonquevillers.

Monsieur le Président poursuit en indiquant que le projet devra permettre de travailler sur les approvisionnements alimentaires locaux, durables, sains et de qualité, en soutenant les débouchés des produits locaux et notamment ceux issus de l'agriculture biologique, en explorant de nouveaux modèles d'aide alimentaire assurant dignité des bénéficiaires et mixité des publics, en déployant des paniers solidaires, notamment avec Les Jardins de Cocagne, couplés à des ateliers collectifs, en facilitant les dons et glanages agricoles avec SOLAAL et en explorant des leviers logistiques. Le projet permettra également de communiquer et valoriser les produits locaux et de qualité ainsi que les démarches de solidarité alimentaire, auprès des consommateurs, des distributeurs et des donateurs potentiels.

Monsieur le Président présente le collectif qui serait l'intercommunalité du Sud Artois. Sont intéressées pour répondre à cet appel à manifestation d'intérêts, l'association d'insertion « Le Coin Familial » porteur d'un chantier d'insertion de maraîchage biologique affilié au réseau des Jardins de Cocagne, l'association « Les Coquelicots » affiliée à la Banque Alimentaire et l'association « SOLAAL Hauts de France » qui coordonne des glanages solidaires et les dons de produits agricoles invendus. La Communauté de Communes du Sud-Artois pilotera le collectif local et assurera une mission de coordination de l'opération. Elle assurera également l'embauche de l'animateur dédié.

Le budget de cette action se déclinerait de la façon suivante :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Frais de personnel (animation de la démarche)	34 000 €	Subvention DRAAF %	40 000 €
Frais de prestations (formation, intervention extérieure, réalisation d'un outil, etc.)	9 000 €	Autofinancement %	35 000 €
Autres frais (denrée alimentaire, petit matériel.	2 000 €		
Communication et impressions	20 000 €		
Investissement : Equipements des acteurs locaux (frigo et autres)	10 000 €		
Total € TTC	75 000 €		75 000 €

Après en avoir délibéré, le conseil de communauté décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « pour une alimentation de qualité pour tous » lancée par la DRAAF Hauts de France ;
- d'approuver la proposition de composition du collectif présentée par l'intercommunalité du Sud Artois constitué autour de l'intercommunalité du Sud Artois, de l'association d'aide alimentaire « les Coquelicots » affiliée à la Banque Alimentaire, de l'association d'insertion « le Coin Familial » porteur d'un projet de maraîchage biologique affilié au réseau « Jardins de Cocagne » et de l'association « SOLAAL Hauts de France » porteur d'une action de glanage solidaire et de répartition des produits agricoles invendus ;
- d'accepter le rôle de coordonnateur de ce dossier pour le compte du collectif ;
- d'approuver le plan de financement de cette action ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces à ce dossier et à déposer la candidature au nom du collectif précité.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par
et transmission en Préfecture

Le Président,

Jean-Jacques COTTEL.



Le Président,

Signé par : JEAN JACQUES COTTEL

Date : 14/10/2022

Qualité : PRESIDENT

Jean-Jacques COTTEL.

DEL 2022-118 du 4/10/2022

PAT – Réponse à l'appel à manifestation d'intérêts
« Pour une alimentation de qualité pour tous »